



## Question au Conseil communal

---

<b>Sujet : Mesures en place quant à la protection des données des citoyens</b>		
<b>Déposée par :</b> Sylvain Egger	<b>Date de dépôt</b> 27.09.2021	<b>Dicastère</b>

Monsieur le président, chers conseillers communaux, chers collègues,

Il devient rare qu'une semaine se passe sans qu'une entreprise, petite ou grande ou une administration, une commune par exemple, se fasse voler ou corrompre des données.

Pour ne pas les citer, la commune de Rolle tout récemment, le HC Bienne, Comparis et beaucoup d'autres, y compris très proches de nous. Ne vous y trompez pas, personne n'est épargné et ce n'est qu'une question de temps avant de subir une attaque.

Chaque commune a la responsabilité des données des ses citoyens. Ces données peuvent être très sensibles et même si la mise en place des mesures de sécurité est déléguée à des entreprises expertes en la matière, n'oubliez pas où se trouve la responsabilité.

Je pourrai m'étaler longtemps sur un sujet qui me tient à coeur mais je resterai bref et vous posant ces questions:

- Est-ce que la commune prend assez au sérieux la sécurité des données personnelles et sensibles de ces citoyens?
- Est-ce que les moyens nécessaires sont mis en place ou en passe de l'être?
- Est-ce que la commune a sollicité de l'aide ou des informations envers notre canton et autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD)?